



Paris, le 18 avril 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### INFORMATION - DESINFORMATION

La mobilisation des personnels contre les suppressions de postes est un combat que mènent le SNETAA et les personnels depuis les calibrages du Budget en octobre.

C'est sans faiblir que le SNETAA prend sa part dans ces luttes, comme il l'a toujours fait, afin de sauvegarder les conditions de travail et surtout la qualité du service public. Ainsi ces derniers jours, de nombreux établissements ont mené des combats exemplaires, notamment dans l'académie de Bordeaux avec, par exemple, le L.P. J. Brel de Lormont qui en mobilisant 84 % de grévistes début avril a su conforter l'adhésion de tous pour que l'ambition réussite (classement de cet établissement) soit une réalité avec les moyens nécessaires.

Le SNETAA a déjà dénoncé l'amalgame réducteur de suppression des moyens et de la rénovation de l'enseignement professionnel. Celle-ci est bien une réforme qui est discutée dans le cadre d'un protocole. Les syndicats qui n'ont pas signé ce texte se sont eux-mêmes exclus de ce débat.

Depuis des semaines, le SNETAA se bat pour la revalorisation de l'enseignement professionnel avec :

- le maintien rénové et valorisé de la voie professionnelle avec un parcours en LP du CAP au BTS ;
- l'ancrage du niveau V avec le maintien du BEP pour que tous les élèves puissent quitter l'école avec un diplôme. Les élèves de CAP pourront continuer en rejoignant une 1<sup>ère</sup> Bac Pro et ainsi effectuer un parcours en 4 ans ;
- le Bac Pro sera ouvert dans les filières qui en n'avaient pas et davantage d'élèves y accéderont ;
- la poursuite d'études en BTS sera de mise avec une première année aménagée.

C'est bien le cadre des discussions du protocole puisqu'une grande partie de ces éléments sont actés. Le protocole entre dans une phase finale avec sa clôture le 30 avril, même si une réunion supplémentaire a été ajoutée le 29 avril.

Avant cela, les discussions de cette semaine ont porté sur le cadre d'une réforme qui ne peut voir le jour sans une nouvelle considération pour les PLP.

C'est donc l'assurance du maintien d'un corps spécifique avec des éléments de revalorisation pour les PLP dont la possibilité d'enseigner en BTS, voire post-Bac. C'est la proclamation de l'égalité de la voie professionnelle, c'est la reconnaissance de l'égalité des PLP. Pour autant, le SNETAA a aussi évoqué le cas des non titulaires fort nombreux dans la voie professionnelle et de leur sortie de la précarité.

Enfin, la valorisation de l'enseignement professionnel s'appréciera aussi à l'aune des recrutements nécessaires.

C'est bien cela la réalité de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle que poursuit le SNETAA et il saura le cas échéant prendre toutes ses responsabilités.

Le SNETAA sera, à son retour d'Allemagne -où il prépare une réunion des syndicats européens concernés par l'enseignement professionnel qui aura lieu en juin en son siège à Paris- reçu par Xavier DARCOS, Ministre de l'Education nationale, le jeudi 24 avril à 15 h.

*74 rue de la Fédération  
75739 Paris cedex 15*

*tél. 01 53 58 00 30  
fax 01 47 83 26 69*

[snetaanat@aol.com](mailto:snetaanat@aol.com)  
[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)